

# Communiqué

Le 8 septembre 1995

N° 161

## M. OUELLET ANNONCE DES NOMINATIONS À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui la nomination de M<sup>me</sup> Adèle Hurley, de M. Pierre Béland et de M. Calvin Francis Murphy aux postes de commissaires de la Section canadienne de la Commission mixte internationale (CMI). Les commissaires ont choisi M<sup>me</sup> Adèle Hurley pour présider la Section canadienne.

M<sup>me</sup> Hurley a travaillé plus de 15 ans dans l'industrie privée, les fondations ainsi qu'aux gouvernements fédéral, provincial et étatique, au Canada et aux États-Unis, dans les secteurs de l'élaboration des orientations et de la conception de projets en matière d'environnement. Depuis 1986, elle est présidente d'une société de consultation privée dans le domaine de l'environnement. En outre, de 1980 à 1990, elle a occupé le poste de coordonnatrice exécutive de la Coalition canadienne contre les pluies acides.

M. Pierre Béland est connu et respecté dans le monde entier pour ses travaux en tant que chercheur scientifique, vulgarisateur dans le domaine des sciences et personnalité très en vue en ce qui concerne les questions environnementales. Il est actuellement président et directeur des sciences de l'Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent. Depuis 1984, il est professeur agrégé au département d'océanographie de l'Université du Québec à Rimouski et, depuis 1991, il est professeur agrégé à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

M. Calvin Francis Murphy, autrefois associé directeur général et maintenant conseiller juridique chez Farris, Vaughan, Wills & Murphy, s'est surtout spécialisé en droit commercial et en droit des sociétés (notamment, pour tout ce qui a trait au commerce international) ainsi que dans les questions concernant les gouvernements locaux. Il a aussi exercé le droit pendant sept ans chez MM. Campney, Owen, Murphy & Owen.

« Ces nominations montrent combien le gouvernement a à coeur d'appuyer et de renforcer cette importante organisation », a déclaré M. Ouellet.



La CMI est une organisation binationale Canada-États-Unis qui a été établie par le Traité des eaux limitrophes de 1909. Elle fournit les principes et les mécanismes qui aident à prévenir et à régler les différends concernant principalement la qualité de l'eau le long de la frontière entre les deux pays.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874